Levallois (92) : quand le salaire de Teddy Riner étonne la chambre des comptes (Màj : pugilat chez les Balkany)

23/06/2015 à 19h30
23/06/2015

Pugilat municipal chez les Balkany sur le cas Teddy Riner.

LE SCAN POLITIQUE – **Lassé des questions de l'opposition sur la gestion de la ville et de son club de sport, Patrick Balkany a interrompu le conseil municipal, éteint la lumière, et quitté la salle.**

«La séance est levée», s'écrie Patrick Balkany, sous le regard médusé du public dans la salle du conseil municipal. Le maire se lève, s'en va et éteint la lumière, quelques heures après l'ouverture de la réunion. (…)

Source

18/06/2015

Une enquête de France-Bleu 107.1 révèle que la chambre régionale des comptes s'interroge grandement sur le montant des salaires offerts par le club de Levallois au judoka Teddy Riner dans un rapport du 3 mars dernier qui doit être présenté lundi 22 juin au conseil municipal de la ville des Hauts-de-Seine.



La star serait en effet payée près de 30.000 euros par mois – 24.000 en fixe net et divers avantages comme un appartement, une voiture et des primes de résultats – par un club dont il est licencié, certes, mais qu'il ne représente quasiment jamais en compétition et où il ne s'entraîne pas.

D'autant plus que, précise cette enquête, « le club est essentiellement financé par la ville » et qu'il « rencontre régulièrement des problèmes de fins de mois ». Pour sa défense, le club assure qu'il est un élément « indispensable pour attirer des partenaires privés » mais convient que les bénéfices sont très « difficilement quantifiables ». (…)

Source